

Département de la Haute-Vienne

❖ *Commune de DOMPS*

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le quinze septembre deux mil vingt trois à 20 h 30, suivant convocation en date du huit septembre deux mil vingt trois, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LECOMTE Jean-Luc, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean-Pierre,

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mr VERHLEST Eduard à Mr BOUTY Serge

Membre excusé : Mr CHARIAL Nicolas

Membres absents : Mme CYRILLE D'HOOP Aurore, Mme BELLET Béatrice

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2023

Secrétaire de séance : Mr MONTHEIL Jean Pierre

Délibération 2023/047 en date du 15 septembre 2023

PGRVC 2024 : étude de devis et demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des CTD 2024

Madame le Maire indique que le PGRVC 2023 a porté sur les voies suivantes :

- VC 2, Le Petit Bouchet
- VC 7, Grigeas
- VC 10, Les Clides
- VC 12, Le Bourg

Madame le Maire précise au conseil municipal qu'il conviendrait pour 2024 d'effectuer des travaux de réparations des voies communales suivantes :

- VC 1 Le Point du Jour
- VC 8 a et b Impasse de Vaux, Moulin de Vaux, Route de Vaux
- VC 5 et 6 Le Bourg

Le montant de ces travaux s'élève à : 66 933 € HT

A l'unanimité, le conseil municipal décide

- D'autoriser Madame le Maire à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des CTD pour un montant de travaux estimés à 66 933€ HT.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

En Mairie le 16 septembre 2023

Le Maire

Accusé de réception en préfecture
087-218705804-20230915-D2023-047-DE
Date de télétransmission : 22/09/2023
Date de réception préfecture : 22/09/2023

